



Usagers du territoire et chiens de protection : mieux vivre ensemble !

*Ce document synthétique a été rédigé par l'Institut de l'Élevage
et les membres de son réseau technique de référence sur les chiens de protection.*



LE RÉSEAU TECHNIQUE NATIONAL SUR LES CHIENS DE PROTECTION DES TROUPEAUX, EN QUELQUES MOTS

Pour qu'un chien de protection remplisse son rôle et soit efficace, certaines règles clés doivent être respectées au moment de son choix, de son introduction dans le troupeau et de son utilisation. Compte tenu des besoins croissants des éleveurs et bergers et fort de son expérience dans l'animation du réseau des formateurs chiens de conduite, l'Institut de l'Élevage, à la demande du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation et suite aux échanges du groupe national de travail sur les chiens de protection, a mis en place un réseau de référence technique sur les chiens de protection.

Ce réseau a 3 missions :

- L'accompagnement technique des (futurs) éleveurs et bergers en matière de chiens de protection des troupeaux et la transmission des savoirs et savoir-faire en lien avec le choix, la mise en place et l'utilisation de ces chiens.
- La sensibilisation des autres acteurs de l'espace des comportements à adopter lors de la rencontre avec des chiens de protection.
- L'amélioration de la qualité des chiens de protection.

Ce réseau est composé de référents nationaux et de relais locaux, tous éleveurs et/ou bergers et utilisateurs expérimentés de chiens de protection. Ces personnes sont reconnues pour leurs compétences dans l'élevage et pour leur capacité à transmettre leur savoir et savoir-faire.

Les membres du réseau Idele peuvent intervenir sur tout le territoire national, **à l'exception de la zone couverte par la Pastorale pyrénéenne** (Ariège, Aude, Haute- Garonne, Pyrénées-Atlantiques, Hautes-Pyrénées et Pyrénées-Orientales).

> Pour en savoir plus : <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>



© Barbara DUCREUX

GÉNÉRALITÉS SUR LE CHIEN DE PROTECTION

Fiche d'identité du chien de protection

- **Famille des Canidés** : comme le loup, le chacal et le renard
- **Espèce** : *Canis lupus familiaris*
- **Races les plus courantes** :
 - le chien français Montagne des Pyrénées,
 - le chien italien Berger de Maremme et Abruzzes,
 - le chien turc Kangal (ou Berger d'Anatolie),
 - les chiens portugais Cão de Gado Transmontano et Cão da Serra da Estrela,
 - le chien espagnol Mâtin espagnol.



© Magali ALLARD

Montagne des Pyrénées



© Simon MERVEILLE

Berger d'Asie centrale



© Simon MERVEILLE

Berger de Maremme et Abruzzes



© Jean-Michel JOLY

Kangal



© Bruno BONNET

Cão de Gado Transmontano



© Anne BONHOUR

Mâtin espagnol

- **Caractéristiques physiques** : de type molossoïde (grande taille, forte corpulence, tête assez ronde, oreilles pendantes et chanfrein relativement court).
- **Caractéristiques comportementales** :
 - Comportement de prédation fortement atténué à la différence des races de conduite.
 - Comportement naturel de dissuasion (alerte, interposition, action), couplé avec une morphologie imposante, des aboiements puissants, et des qualités psychiques (assurance, vigilance, agressivité vis-à-vis du prédateur...), le tout au service de la protection du troupeau.
- **Réglementation** :
 - Exclu de l'état de divagation dans le cadre de l'exercice de leur travail (mais la fonction de protection des troupeaux n'est pas définie dans les textes) ;
 - Pas classé dans les catégories de chiens dangereux.

Que demande-t-on à un chien de protection ?

Qu'il inspire confiance au troupeau et le respecte

Le chien de protection vit 24h sur 24 avec les animaux. Il doit être de nature calme et paisible pour ne pas déranger les animaux, il doit leur donner continuellement des gages de confiance pour qu'ils se sentent pleinement en sécurité en sa compagnie (se déplacer lentement, détourner le regard, baisser la tête...). Il ne doit en aucun cas et dans aucune circonstance présenter un comportement de prédation envers les herbivores qu'il protège.



Qu'il présente un attachement fort au troupeau

Le chien doit avoir envie de rester au troupeau, sur des durées longues et indépendamment de la présence de l'éleveur, et d'y retourner après l'éloignement d'une menace.



Qu'il respecte l'humain, c'est-à-dire :

- **qu'il soit manipulable par son maître quand ce dernier le décide** : le maître doit pouvoir lui toucher le ventre, les oreilles, la bouche, lui apprendre à marcher en laisse, à monter en voiture...
- **qu'il ne montre pas d'agressivité envers l'humain, si ce dernier ne menace pas son intégrité ou celle du troupeau** : le chien de protection va être amené, dans le cadre de sa mission de protection, à rester seul avec le troupeau, dans un environnement où des activités humaines (agricoles, touristiques...) peuvent être importantes. Il ne doit manifester aucun comportement agressif envers des humains qui ne dérangent pas le troupeau. En aboyant et en s'interposant, un chien de protection avertit la personne qu'elle dérange le troupeau (la distance de sécurité est variable entre les chiens). Si la personne ignore les avertissements du chien et continue sur sa lancée, le chien de protection pourra aller au contact, comme on lui demande de le faire face à des prédateurs. On comprend là toute l'importance de bien informer les citoyens sur le rôle et le comportement des chiens de protection et l'attitude à adopter face à eux.



Qu'il soit dissuasif envers les intrus (animaux sauvages, chiens divagants...)

Il doit avoir une certaine détermination mais ne pas chercher systématiquement à en découdre. Il doit faire preuve de vigilance et de discernement dans la détection et l'évaluation des menaces tout en étant capable d'adapter son comportement.



Toute la difficulté est que le chien de protection évolue, dans la majorité des situations, seul, c'est-à-dire sans contrôle humain. Il faut donc avoir conscience que ce qu'on exige de lui est important.

COMMENT UN CANIDÉ DEVIENT UN CHIEN DE PROTECTION DE TROUPEAUX ?

Un sujet = un chien

Etre sociable : capacité à s'attacher à n'importe quelle autre espèce, si la mise en contact est faite au bon moment et si toutes les conditions sont réunies



Un patrimoine génétique des races de protection

Un physique imposant et une voix puissante

Des atouts physiques et comportementaux pour se faire accepter plus facilement par les herbivores (déplacement nonchalants, aspect juvénile...)

Un comportement naturel de dissuasion (alerte, interposition, action)



Des conditions environnementales imposées au chien dès sa naissance

Imprégnation au troupeau avec une naissance en bergerie

Socialisation au contact de sa mère et sa fratrie

Familiarisation à l'humain : manipulation dès le plus jeune âge

Familiarisation aux autres chiens et aux événements extérieurs : voiture, stimuli

Sevrage autour de 8 semaines minimum

Introduction dans son nouveau troupeau (animaux accueillants), sans congénère les premières semaines, pour favoriser l'attachement aux animaux

Education

Nourriture et soins adaptés



LES CHIENS DE PROTECTION ET LES AUTRES USAGERS

Les chiens de protection sont amenés régulièrement à exercer leurs missions dans des zones où se côtoient d'autres activités humaines (agricoles, touristiques...). Aujourd'hui, l'utilisation des chiens de protection n'est plus réservée aux grands espaces, alpages et estives. Il est désormais fréquent de voir des chiens de protection en parcs dans des villages ou à proximité immédiate des bâtiments. En effet, les chiens de protection sont attachés au troupeau et ont besoin de vivre en permanence avec les animaux. Ils restent donc toute l'année avec, même quand les animaux sont en bâtiment ou dans des parcelles à proximité immédiate de la ferme. Il faut aussi garder en mémoire que ce n'est pas parce qu'il y a des habitations qu'il n'y a pas de prédation.

Pour que toutes ces activités cohabitent, il est nécessaire de garder en mémoire ces points essentiels.



© Anne BONHOUR

1. L'abolement : un outil utilisé par le chien pour signifier sa présence et dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau qu'il protège.

L'abolement n'est pas propre au chien de protection des troupeaux mais est bien une caractéristique commune à tous les chiens. Il est souvent difficile d'identifier les causes de l'abolement. En effet, le chien perçoit le monde différemment de l'humain car il n'a pas les mêmes capacités olfactives, auditives et visuelles. Ce n'est donc pas parce que son maître ne sait pas pourquoi son chien aboie que lui ne le sait pas et qu'il aboie à tort.

Dans la plupart des cas, l'abolement est un comportement tout à fait normal qui fait partie intégrante du comportement de protection développé par les chiens (alerte avant l'interposition et l'agression) ; pour le bien-être du chien, il n'est pas bon d'empêcher le chien d'exprimer ce comportement (par des colliers anti-aboiements notamment). Les aboiements à bon escient ont une action positive sur la protection d'un troupeau : un chien qui signale sa présence à un intrus peut suffire à repousser ce dernier à longue distance. Ceci est souvent sous-estimé parce que les effets ne sont visibles. Par ailleurs, un chien très réactif et alerte peut avoir toute sa place dans un groupe, pour mettre en éveil les autres chiens par exemple. A l'inverse, un chien qui aboierait de manière quasi continue perd de son efficacité avec un phénomène d'habituation des intrus (la répétition sans aucun autre effet peut amener à ne plus craindre l'abolement ou à l'ignorer).

Les aboiements peuvent être dérangeants pour le voisinage. Néanmoins, ce dernier doit se rappeler du rôle des chiens de protection et de leur caractère indispensable pour protéger les troupeaux des prédateurs. Il doit donc faire preuve de la plus grande tolérance, en gardant en mémoire notamment qu'il est difficile d'avoir des chiens « parfaits ». Toutefois, les éleveurs ne doivent pas laisser s'installer une situation dérangeante, inutile ou néfaste à la protection, par manque d'anticipation ou de recherche de leviers d'amélioration, sous peine de conflits que personne ne souhaite.



2. La rencontre entre un chien de compagnie et un chien de protection : un moment rarement anodin

L'agression est un comportement spontané et naturel chez tous les chiens, comme chez les autres êtres vivants, qui s'exprime tant vis-à-vis d'un autre animal que de l'humain. Tous les chiens ont ce répertoire comportemental en eux, qui peut aller de la simple vocalise jusqu'à la morsure, en passant par l'interposition et des aboiements de contrôle.

Le déclenchement des comportements d'agression chez un chien est lié à la protection par un individu de ressources auxquelles il attache une valeur particulière. Lorsque vous arrivez à proximité d'un troupeau, le(s) chien(s) de protection protègent des ressources de nature :

- alimentaire (zone de nourrissage ou une charogne par exemple),
- spatiale (zone de couchage, bergerie, parc de nuit par exemple),
- relationnelle : son groupe social avec les autres chiens de protection, son troupeau, parfois son maître (éleveur ou berger),
- sexuelle (dans un groupe de chiens de protection avec des femelles, si un mâle rencontre un autre mâle).

De l'autre côté, lors de cette rencontre, le chien de compagnie n'est pas sur son domaine vital (zone de vie) ; il se trouve dans une situation où il protège une ressource relationnelle (son maître) mais aussi lui-même (instinct de survie). La réaction choisie par la grande majorité des chiens serait la fuite car l'évitement est la solution la plus économique pour les canidés. Néanmoins, dans cette situation, cette réponse n'est pas possible puisque le chien de compagnie est théoriquement en laisse pour éviter qu'il ne dérange le troupeau ou ne cause des dommages, mais aussi pour l'empêcher de fuir (le risque serait sinon que sa fuite déclenche un comportement de poursuite chez les chiens de protection, avec une issue qui pourrait être mortelle pour le chien de compagnie).

Ainsi, l'évitement n'étant pas possible, le chien de compagnie va devoir entrer en communication avec le(s) chien(s) de protection. Deux modes de communication sont alors possibles :

- l'adoption par le chien de compagnie de postures d'apaisement pour manifester ses intentions pacifiques et apaiser la situation : se lécher les babines ou la truffe, détourner la tête, le regard ou le corps tout entier, ralentir ses mouvements, voire s'immobiliser. Il s'agit d'un langage corporel universel compris et utilisé par tous les canidés. Le chien de compagnie adoptera ce comportement s'il est parfaitement socialisé, familiarisé et éduqué. Dans ce cas-là, la réponse des chiens de protection va dépendre de leur niveau de protection de ressources et de leur niveau de socialisation et de familiarisation.

- l'adoption par le chien de compagnie de comportements de dissuasion : aboiements, grognements, morsures. Si le chien de compagnie fait ce choix, il risque de se retrouver dans une position délicate puisque les chiens de protection sont souvent très motivés pour protéger coûte que coûte leur troupeau.

La réponse du chien de compagnie va aussi dépendre de l'état de stress de son maître, que le chien ressent par l'intermédiaire de ses postures physiques, de la tension qu'il met dans sa voix ou dans la laisse.

La réponse des chiens de protection va être variable et dépend de leur état de fatigue, en lien avec les sollicitations qu'ils reçoivent : par exemple, des chiens qui auraient été très sollicités la nuit auparavant par des prédateurs, peuvent être moins tolérants et développer un comportement d'agression plus rapidement. Cette fatigue peut altérer leur capacité à mesurer les différentes menaces sur le troupeau et notamment à différencier un chien de compagnie qui ne fait que passer d'un chien divaguant qui pourrait menacer l'intégrité d'un troupeau.

Lors de la rencontre entre un chien de compagnie et des chiens dans leur travail de protection de troupeaux, il y a, pour tous les chiens, un risque de stress, de blessures, souvent du côté du chien de compagnie (voire la mort du chien) ; le risque est aussi présent pour le maître du chien de compagnie s'il panique et interfère dans le conflit.

C'est pour toutes ces raisons que pour leur sécurité et la vôtre, les chiens de compagnie sont vivement déconseillés à proximité des zones où travaillent des chiens de protection.

Si vous souhaitez vous promener avec votre compagnon à 4 pattes, d'autres possibilités s'offrent à vous :

- choisir des itinéraires où les troupeaux sont complètement absents (certaines forêts domaniales par exemple) ;
- privilégier les moments de l'année où les troupeaux n'y sont plus pour aller dans ces endroits ;
- proposer à la mairie de la commune où vous êtes résident principal de cartographier les zones où il n'y a jamais de troupeau, et pourquoi pas d'être vous-même acteur et moteur de ce projet : c'est une action qui demande un peu de temps mais peu de moyens financiers.



3. Interaction entre le monde de la chasse et le monde de l'élevage : communication et pratiques adaptées pour faciliter le multi-usage du territoire

La rencontre entre un chasseur et un chien de protection

Les odeurs présentes sur les chasseurs, notamment celles de chiens de chasse ou de gibiers (particulièrement suidés, canidés, mustélinés, etc.), ou les odeurs permettant de ne pas être identifié par le gibier (huiles essentielles par exemple), peuvent rendre difficile leur identification correcte par les chiens de protection, voire augmenter la méfiance de ces derniers.

Certains vêtements de camouflage (notamment en chasse à l'arc ou à l'approche avec des combinaisons type « 3D » ou « Ghillie ») rendent aussi difficile cette identification. Le constat est le même pour les chasseurs qui prennent leur poste avant le lever du jour.

Lors d'une approche silencieuse par le chasseur, les chiens de protection peuvent être surpris et adopter directement un comportement d'interposition fort.

Il est donc primordial de se faire connaître aux chiens de protection en tant qu'humain, notamment en adoptant un comportement le plus apaisé possible, en parlant d'une voix calme et en ne faisant aucun geste brusque. L'utilisation de son arme contre le chien (menace, coup de feu pour apeurer ou blesser un chien de protection au travail...) est à proscrire pour des raisons de sécurité évidente mais aussi car le chien risque de le percevoir comme une agression et de répondre alors de manière agressive. Le risque est également qu'il mémorise cette rencontre comme un événement stressant et que cela influe négativement sur son comportement s'il se retrouve dans une situation similaire par la suite.

Si vous êtes en véhicule, rouler au pas pour préserver la tranquillité du troupeau et réduire la possible montée en excitation des chiens de protection (notamment quand des chiens sont présents dans le véhicule de chasse).

Si vous êtes à pied, se reporter au point 4.

La rencontre entre un chien de chasse et un chien de protection

L'agression est un comportement spontané et naturel chez tous les chiens, comme chez les autres êtres vivants, qui s'exprime tant vis-à-vis d'un autre animal que de l'humain. Tous les chiens ont ce répertoire comportemental en eux, qui peut aller de la simple vocalise jusqu'à la morsure, en passant par l'interposition et des aboiements de contrôle.

Le déclenchement des comportements d'agression chez un chien est lié à la protection par un individu de ressources auxquelles il attache une valeur particulière. Lorsque vous arrivez à proximité d'un troupeau, le(s) chien(s) de protection protègent des ressources de nature :

- alimentaire (zone de nourrissage ou une charogne par exemple),
- spatiale (zone de couchage, bergerie, parc de nuit par exemple),
- relationnelle : son groupe social avec les autres chiens de protection, son troupeau, parfois son maître (éleveur ou berger),
- sexuelle (dans un groupe de chiens de protection avec des femelles, si un mâle rencontre un autre mâle).

De l'autre côté, lors de cette rencontre, le chien de chasse n'est pas sur son domaine vital (zone de vie) ; il se trouve dans une situation où il protège une ressource relationnelle (son maître ou les individus de son groupe) mais aussi lui-même (instinct de survie).

Certains chiens de chasse sont plus enclins à rentrer dans le conflit soit du fait :

- d'une relation forte avec leur maître (chien d'arrêt notamment) ;
- de leur tempérament individuel (notamment dans les races de chiens sélectionnées pour leur courage ou leur mordant : terriers, drahthaar et bien d'autres) ;
- d'une familiarisation aux chiens étrangers défailante (code de communication insuffisant).

Pendant l'action de chasse, il est possible aussi que le chien de chasse ne prête pas attention aux signaux de communication des chiens de protection (notamment des aboiements), parce qu'il peut être focalisé sur des odeurs et des sons (les voix d'autres individus du groupe pour rallier au besoin). Mais aussi parfois parce que la passion est forte et que les hormones de bien-être que génère la poursuite sont à un niveau élevé et lui procurent énormément de satisfaction.

Les chiens de protection peuvent alors mal interpréter le fait que leur action de dissuasion ne soit pas prise en compte et ils risquent de montrer un comportement d'interposition voire d'agression.

Pour ces raisons, il est impératif d'éviter au maximum la rencontre entre des chiens de chasse et des chiens de protection. Ainsi, il est préconisé d'arrêter les chiens de chasse plusieurs centaines de mètres avant le troupeau... même s'ils sont en action de chasse (rappel à la voix, à la trompe, au sifflet, ou au collier mixte repérage/éducation par exemple). Cela peut donc demander un temps de familiarisation et d'éducation de chacun de ses chiens.

La communication : le levier principal pour permettre de bonnes relations entre chasseurs et éleveurs

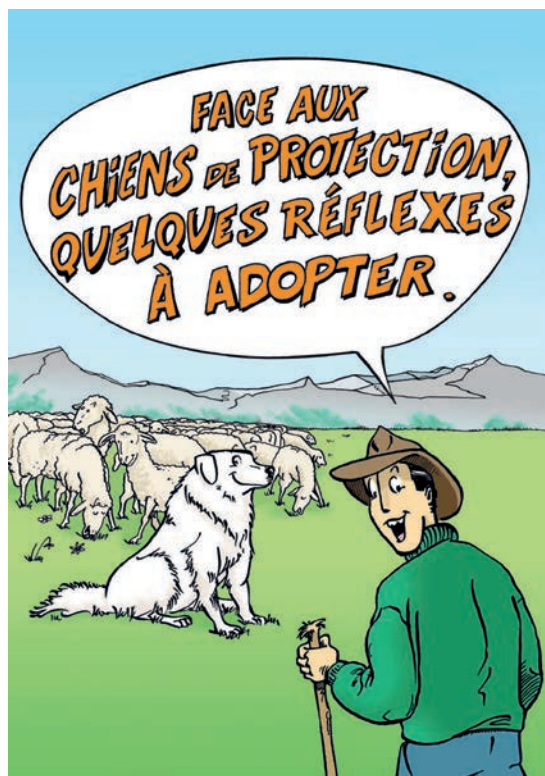
Localiser précisément les troupeaux et choisir un secteur à chasser où il n'y a pas d'animaux reste la solution à privilégier pour éviter des risques inutilement (blessures de chiens de chasse et/ou de protection par exemple...). Des échanges avec l'éleveur propriétaire des animaux peut aussi permettre de trouver un arrangement : déplacement du troupeau un jour précis pour permettre à l'action de chasse d'avoir lieu par exemple. Il peut être également intéressant de prendre un temps avec l'éleveur pour qu'il présente les chasseurs à ses chiens de protection, qui peuvent alors être susceptibles de les reconnaître lors d'une prochaine rencontre.

La communication reste le maître-mot d'un multi-usage réussi. Elle demande un engagement, une bonne coordination, de la continuité et la création d'un réseau pour éviter de multiplier les appels aux uns et aux autres. Il faut donc que certains se mobilisent particulièrement et fassent le relais pour les autres.

En cas d'interactions négatives (chiens de chasse/chiens de protection, chasseurs/chiens de protection, bergers/chasseurs), il est indispensable d'en discuter avec l'éleveur, sur la base d'un dialogue constructif, afin que chacun comprenne les difficultés de l'autre parti et que des solutions soient trouvées. Si rien n'est possible à l'amiable, c'est par le biais des autorités qu'il faut interagir.

4. Les bonnes attitudes à adopter lors de la rencontre avec un ou des chiens de protection

- A l'approche du troupeau, regroupez-vous, les adultes encadrant les enfants.
- Signalez-vous en parlant à haute voix et arrêtez-vous : les chiens vont venir vous sentir pour vous identifier. Vous pouvez placer un objet entre vous et le(s) chien(s) (veste, sac à dos...), contre votre corps. Restez calme et évitez les gestes brusques. Ne fixez pas les chiens dans les yeux. Ne les menacez pas.
- Une fois que les chiens se calment et s'éloignent de vous, vous pouvez contourner le troupeau le plus largement possible, en marchant. Ne traversez jamais le troupeau. Ne franchissez jamais de clôtures. Ne forcez jamais le passage.
- Si vous êtes en vélo ou à cheval, descendez-en. Une fois que les chiens se calment et s'éloignent de vous, vous pouvez contourner le troupeau le plus largement possible, en marchant à côté de votre vélo/cheval.
- Pour leur sécurité et la vôtre, les chiens de compagnie et de chasse sont vivement déconseillés à proximité des zones où travaillent des chiens de protection. Si vous décidez tout de même de l'emmener, tenez votre chien en laisse systématiquement à proximité d'un troupeau, et contournez-le le plus largement possible. Ne prenez jamais votre chien dans les bras.
- Certains jeunes chiens peuvent avoir tendance à s'éloigner du troupeau en suivant des randonneurs. Vous rendrez service au(x) berger(s) en ne les encourageant pas à le faire - ne pas les caresser et ne surtout rien leur donner à manger !



Former un chien de protection demande de l'investissement et du temps à son maître.

Les autres usagers de l'espace ont un rôle dans l'évolution du comportement du chien de protection.

Ensemble, pour la sécurité de tous et la tranquillité des animaux, respectons ces bons réflexes à l'approche des troupeaux et des chiens de protection !

POUR ALLER PLUS LOIN

Organisez et/ou suivez la formation collective « Usagers du territoire et chiens de protection : mieux vivre ensemble », à destination des professionnels du tourisme, des élus locaux, des médiateurs et des agents de l'Etat.

Objectifs :

- Mieux comprendre le rôle et les comportements attendus d'un chien de protection.
- Interagir avec les éleveurs du territoire sur la question des chiens de protection.
- Adopter le bon comportement vis-à-vis des chiens de protection.
- Expliquer aux autres usagers de l'espace le rôle des chiens de protection et le comportement à adopter face à eux.

Durée :

- 1 jour, à adapter au contexte de la demande.

LIENS UTILES

- Site web Chiens de troupeau de l'Institut de l'Elevage
<http://chiens-de-troupeau.idele.fr>
- Clip d'animation pour comprendre le rôle des chiens de protection des troupeaux
https://www.youtube.com/watch?v=eVho_IILC3U
- Chiens de protection des troupeaux : qui sont-ils ?
<https://www.dailymotion.com/video/x7o8iop>
- Chiens de protection et randonneurs – Besoin d'un décodeur ? Adoptez les bons gestes
<https://www.dailymotion.com/video/x7o8inv>
- Chiens de protection et randonneurs – VTT et trail
<https://www.dailymotion.com/video/x7zz7al>
- Le chien de protection, gardien de troupeau au pâturage» - Guide général à l'usage des maires
<http://www.auvergne-rhone-alpes.developpement-durable.gouv.fr/le-chien-de-protection-gardien-de-troupeau-au-a17822.html>

L'INSTITUT DE L'ÉLEVAGE EN BREF...

En partenariat avec les acteurs de la recherche et du développement, l'Institut de l'Élevage conduit des recherches sur l'élevage des herbivores. Travaillant principalement sur des thématiques telles que la production, l'environnement, la compétitivité, la qualité des produits ou l'économie des filières, l'Institut de l'Élevage aborde également des sujets proches des questions de société et l'une de ses principales missions est la transmission des connaissances.

Sur le sujet des chiens de troupeau, l'Institut de l'Élevage anime également, depuis 1983, un réseau national de formateurs « chiens de conduite » agréés pour transmettre aux éleveurs une méthode validée d'éducation et de dressage du chien de troupeau. Plus de 400 journées de formation sont organisées par an et regroupent près de 1 500 éleveurs.

POUR NOUS CONTACTER

Retrouvez les coordonnées des interlocuteurs par département et des conseils techniques sur la page web : <http://chiens-de-troupeau.idele.fr>

Suivez toute l'actualité du réseau sur la page facebook :

@chiensdetroupeauidele



Le réseau des experts chiens de protection est une action financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Pour toute demande spécifique :

Barbara DUCREUX
animatrice du réseau
Institut de l'Élevage
Agrapole - 23 rue Jean Baldassini
69364 LYON Cedex 7
barbara.ducieux@idele.fr
04 72 72 49 43